



7^{ème} rapport de gestion
Nant de Drance SA
2015



Zone du projet avec les deux barrages d'Emosson et de Vieux-Emosson (à gauche)

Actionnaires et organes

Actionnaires

Alpiq AG, Olten	39 %
Chemins de fer fédéraux suisses CFF, Berne	36 %
IWB Industrielle Werke, Bâle	15 %
FMV SA, Sion	10 %

Conseil d'administration

Président

Michael Wider Directeur division Production, CEO suppléant d'Alpiq, Düdingen

Vice-président

Daniel Fischlin Directeur Unité opérationnelle Projets stratégiques Energie des CFF, Lucerne

Membres

Bernhard Brodbeck Directeur Achats d'IWB, Berikon

Paul Michellod Directeur FMV, Leytron

Christian Plüss Responsable Production hydraulique d'Alpiq, Uster

Peter Teuscher Gérant tce Teuscher GmbH, Consulting Engineer, Muri b. Bern

Délégué de la Confédération

Moritz Steiner Chef SEFH (Service de l'énergie et des forces hydrauliques du canton du Valais), Steg; droit de vote consultatif

Délégué de la commune de Finhaut

Pascal May Président de la commune, Finhaut; droit de vote consultatif

Secrétaire du Conseil d'administration

Luc Gendre Responsable État-major de Nant de Drance SA, Crésuz

Organe de révision

EY SA, Zurich

Direction Nant de Drance SA

Eric Wuilloud Directeur, Venthône

Luc Gendre Responsable État-major, Crésuz

Jean-François Nicod Responsable Technique & Planification, Lausanne

Alain Sauthier Directeur adjoint, Sion

Gérard Seingre Directeur des travaux, Martigny

Stefan Woodtli Responsable Administration & Finances, Zofingue

Contexte économique

Le marché européen de l'électricité traverse une période de profonde mutation. Les prix de l'électricité sur les marchés de gros en Europe ont poursuivi leur baisse en 2015 pour cinq raisons: les capacités excédentaires, les subventions massives accordées aux énergies éolienne et photovoltaïque, la faible demande en électricité en raison de la stagnation de l'économie, le bas niveau des prix du charbon et le bas niveau des prix des certificats de CO₂. Depuis 2008, les prix sur les marchés européens de l'électricité ont été divisés par deux. En 2008, 1 MWh se négociait encore à 100 EUR (prix peak pour l'énergie de pointe), alors qu'il ne s'échangeait plus qu'à 45 EUR en 2015.

L'énergie hydraulique suisse souffre aussi de cette évolution. Aujourd'hui, près de 85 % des centrales hydroélectriques suisses sont dans les chiffres rouges. Selon une étude de Swisselectric, les coûts de production moyens d'une centrale à accumulation s'élèvent à 8,2 ct / kWh. En revanche, le revenu moyen n'est que de 4,5 ct / kWh. En 2015, un facteur négatif supplémentaire est venu s'ajouter à la liste: la force du franc suisse. L'électricité produite par les centrales hydroélectriques suisses est négociée en grande partie en EUR sur les marchés de l'énergie européens, alors que les coûts sont calculés en francs suisses, ce qui ne fait qu'accroître d'avantage encore la pression sur la rentabilité des centrales hydroélectriques.

Les taxes élevées que doivent supporter les centrales hydroélectriques suisses ont également un impact négatif. Les prix du marché n'ont cessé de diminuer, alors que les taxes publiques ont régulièrement augmenté. Au total, les taxes représentent aujourd'hui près de 40 % des coûts de production.



La caverne des machines en janvier 2015

Environnement politique

L'énergie hydraulique est l'un des principaux piliers de l'approvisionnement en électricité en Suisse. Principale source d'énergie renouvelable, elle n'émet pas de CO₂ et contribue ainsi à la réalisation des objectifs climatiques. Flexible et stockable, elle complète idéalement l'électricité issue des énergies éolienne et photovoltaïque. Toutefois, l'énergie hydraulique suisse ne bénéficie pas de la rétribution à prix coûtant (RPC) et n'est pas non plus prioritaire au niveau de l'injection. Au contraire, l'énergie hydraulique est soumise à des taxes publiques élevées. Pour pouvoir exercer son rôle de colonne vertébrale de l'approvisionnement électrique de la Suisse, l'énergie hydraulique doit donc être reconnue en tant que source d'énergie renouvelable et traitée sur un pied d'égalité avec les énergies éolienne et photovoltaïque. A cet égard, il faut tenir du compte du fait que l'énergie hydraulique représente environ 60 % de l'approvisionnement électrique de la Suisse, contre seulement 1,5 % pour les autres énergies renouvelables. Dans ce contexte, il est impératif d'adapter les conditions-cadres de l'énergie hydraulique. L'objectif doit être de compenser les distorsions du marché et de soutenir l'énergie hydraulique en tant que source d'énergie flexible, renouvelable, indigène et indispensable à la sécurité d'approvisionnement de la Suisse.

Les centrales de pompage-turbinage jouent un rôle particulier dans l'hydroélectricité. Grâce à leur capacité à pomper l'eau dans un lac supérieur avec les excédents d'électricité en périodes creuses et à la turbiner à nouveau en période de pointe, elles fournissent une contribution essentielle à la sécurité d'approvisionnement et à la stabilité du réseau. Cette flexibilité est indispensable à la Stratégie énergétique 2050. La production électrique issue des énergies éolienne et photovoltaïque va en effet continuer à croître et à être irrégulière. C'est pourquoi la flexibilité des centrales de pompage-turbinage doit être valorisée sur les marchés européens de l'électricité et mieux rémunérée.



La caverne des machines en novembre 2015

Stratégie Nant de Drance

Compte tenu de la transformation des marchés de l'électricité, et notamment du développement rapide des nouvelles énergies renouvelables avec leur production volatile et fortement subventionnée, la construction de la centrale de pompage-turbinage de Nant de Drance est plus justifiée que jamais. L'énergie de pointe flexible de ces centrales est essentielle pour garantir une sécurité d'approvisionnement élevée. Les centrales à accumulation et de pompage-turbinage peuvent fournir à tout moment autant de puissance que nécessaire. En outre, les centrales de pompage-turbinage telles que Nant de Drance peuvent non seulement stocker l'énergie sous forme d'eau, mais également utiliser l'énergie électrique excédentaire en période creuse pour la remettre à disposition plus tard afin de couvrir les pics de consommation. Cette capacité gagne en importance sur le réseau européen, dans la mesure où les besoins en énergie de pointe et de réglage ne cessent d'augmenter. Après sa mise en service, Nant de Drance, avec ses 900 MW, disposera de suffisamment de puissance pour pouvoir couvrir les pics de consommation. L'installation est conçue de telle sorte que la production peut être adaptée aux fluctuations à court terme (passage du mode pompage au mode turbinage en très peu de temps). De plus, les réserves sont suffisamment importantes pour pouvoir pallier d'éventuelles pénuries. Par conséquent, Nant de Drance sera amenée à jouer un rôle essentiel dans la garantie de la sécurité d'approvisionnement.

En matière d'investissement et de rentabilité, l'horizon porte en général sur deux à cinq ans. Pour Nant de Drance, les investissements et la rentabilité doivent être projetés à 80 ans, ce qui correspond à la durée de la concession de l'installation. De plus, les calculs réguliers montrent qu'à long terme, la future centrale sera rentable. Toutefois, si son exploitation ne pouvait pas être réalisée de manière à assurer cette rentabilité, mais que l'on reconnaît la nécessité des centrales de pompage-turbinage pour la sécurité d'approvisionnement et la stabilité du réseau, les autorités réglementaires et les décideurs politiques devraient alors considérer l'introduction de conditions-cadres adaptées et conformes au marché.

Société

La société Nant de Drance SA a bouclé l'exercice 2015 conformément à ses objectifs. En 2015, la construction de la centrale a respecté le calendrier. A la fin de l'exercice, près de 70 % des structures étaient construites. Le 23 septembre 2015, Nant de Drance SA a émis un nouvel emprunt obligataire de 150 millions de CHF. Fin 2015, la société comptait au total 18 collaborateurs.

Assemblée générale

L'Assemblée générale a approuvé le rapport et les comptes annuels 2014 le 20 mai 2015. L'Assemblée générale a élu Daniel Fischlin, représentant des CFF, au Conseil d'administration. Il y a remplacé le représentant des CFF Jon Bisaz. Tous les autres membres du Conseil d'administration ont été réélus pour un nouveau mandat de trois ans.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni six fois au cours de l'exercice et a traité des sujets suivants:

- préparatifs pour l'ajustement de l'organisation en vue de la transition entre la phase de projet à la phase d'exploitation
- émission d'un emprunt obligataire supplémentaire sur le marché des capitaux
- passage en revue du projet dans l'optique d'identifier des économies de coûts potentielles
- plan d'actions pour garantir l'étanchéité du barrage et du lac de retenue de Vieux-Emosson
- finalisation des contrats bilatéraux entre Nant de Drance SA, Electricité d'Emosson SA et les CFF afin de régler les interfaces après la mise en service
- approbation du crédit supplémentaire
- prise de connaissance des rapports de deux audits internes sur le processus de gestion des achats et sur le claim management
- construction du raccordement au réseau de Nant de Drance avec la sous-station de Châtelard et la ligne en direction de Rosel. Ce projet est réalisé par Swissgrid
- approbation du rapport sur les risques

L'évaluation des risques effectuée par la Direction générale à l'attention du Conseil d'administration est réalisée chaque année avec le rapport sur les risques. Celui-ci s'appuie sur les consignes en matière de saisie, d'analyse et de priorisation systématiques des risques. Le paysage du risque défini par le Conseil d'administration et la matrice d'évaluation constituent la base de l'évaluation standardisée des risques. Le rapport annuel sur les risques fourni par la Direction générale à l'attention du Conseil d'administration comprend les postes à risque les plus importants à l'heure actuelle, le besoin d'actions et l'état actuel de l'implémentation des mesures. Ce rapport a été approuvé par le Conseil d'administration le 26 août 2015.

Peter Teuscher, membre du Conseil d'administration, exécute différentes activités pour Nant de Drance dans le cadre du déroulement du projet. Il est mandaté directement par Nant de Drance.



Fin du bétonnage sur les prises d'eau de Vieux-Emosson

Rapport d'activités

Construction

Lancé en 2014, le montage des divers éléments des futurs groupes s'est poursuivi dans la caverne des machines. Le bétonnage a atteint le niveau du sol de la salle des machines fin 2015 et accompagné l'intégration des divers éléments de chaudronnerie pour les conduites et prises d'eau ainsi des pièces électromécaniques. Au niveau du barrage de Vieux-Emosson, des injections ont été effectuées pour garantir l'étanchéité de l'ouvrage. Le bétonnage des prises d'eau dans le lac de Vieux-Emosson s'est achevé en 2015. Au niveau des conduites et prises d'eau du lac d'Emosson, le premier bouchon rocheux de 30 m de long a été excavé, de sorte que l'eau arrive désormais directement dans la chambre des vannes. Un trou de 8,5 m de diamètre a été creusé dans l'ancien mur du barrage de Barberine afin d'améliorer la liaison hydraulique entre les deux bassins de retenue au-dessus et au-dessous du mur. Dans ce cadre, Nant de Drance SA a racheté aux CFF le mur de Barberine. La construction de la caverne des transformateurs située parallèlement à la caverne des machines a été achevée en 2015 et remise à Nant de Drance SA. Les entreprises en charge de l'aménagement intérieur ont pris le relais.

Chaudronnerie

La chaudronnerie a joué un rôle central dans l'avancement des travaux en 2015. Sur les 12 mois de l'année, Nant de Drance a compté pas moins de 291 transports spéciaux et lourds. L'installation des aspirateurs, de diverses conduites de distribution et de liaisons ont figuré au programme. Un grand nombre de ces pièces a été bétonné. Au niveau des deux puits verticaux, les coudes inférieurs ont été installés et bétonnés. Alors qu'en 2015 les travaux de chaudronnerie étaient toujours en cours dans la chambre des vannes supérieures, la première chambre des vannes de la conduite et prise d'eau en direction du barrage d'Emosson a été mise en service.



Installation d'une partie de la chaudronnerie dans un des deux puits verticaux

Installations électromécaniques

En 2015, GE Alstom a terminé le montage des aspirateurs dans la caverne des machines. Afin de garantir la qualité des pièces électromécaniques centrales dans la caverne, des contrôles périodiques ont été effectués en 2015 sur les sites de production des turbines, des spirales, du stator, du rotor et d'autres pièces. Pour ce faire, les spécialistes ont voyagé à l'autre bout du monde. Afin de bien préparer l'équipe de montage à l'installation du stator et du rotor, GE Alstom a fabriqué un modèle grandeur nature.

Installations électrotechniques

En 2015, Alpiq Burkhalter Technik AG a démarré la construction de la station des transformateurs pour l'approvisionnement des systèmes auxiliaires en moyenne et basse tension. Les trois premiers transformateurs des groupes ont été fabriqués et contrôlés sur les sites de production d'ABB, puis mis à disposition pour être transportés sur le chantier de Nant de Drance.

Raccordement au réseau

En 2015, Swissgrid a démarré les travaux de construction de la nouvelle sous-station de Châtelard et de la nouvelle ligne électrique Châtelard-La Batiatz. La sous-station et la ligne électrique servent à acheminer l'électricité produite dans la centrale de Nant de Drance vers le réseau de transport national et, inversement, à fournir suffisamment d'énergie pour exploiter les six pompes.

Technique du bâtiment

Nant de Drance SA a attribué le lot « technique du bâtiment » à l'entreprise Alpiq Burkhalter Technik AG, Zurich.

Sécurité

La garantie de la sécurité a été un autre thème phare du chantier de Nant de Drance en 2015. Grâce à la collaboration optimale de la société avec les entreprises et nombreux sous-traitants actifs sur le chantier, aucun accident grave n'a été enregistré en 2015. En février 2015, Nant de Drance a effectué avec succès un exercice d'intervention de crise, révélant l'utilité d'entretenir des contacts étroits avec les entreprises de construction, les autorités et les organisations d'urgence.

En juillet 2015, un orage accompagné de fortes précipitations a éclaté dans la zone de Vieux-Emosson. Une coulée de boue a eu lieu dans le secteur des prises d'eau du barrage, déversant de l'eau et de la boue dans la chambre des vannes supérieures et en partie jusque dans les puits verticaux. La coulée de boue a endommagé du matériel et sali certaines conduites d'amenée et chambres. Les dégâts ont été réparés en moins de deux semaines.

Environnement / Mesures de compensation

La mise en œuvre des mesures de compensation s'est poursuivie en 2015. Une première mesure a été achevée avec la renaturation du site du Font du Mont entre Vernayaz et Miéville. Des rivières et étangs proches de l'état naturel y ont été aménagés de sorte que le site offre désormais un habitat varié pour les amphibiens et une végétation typique. Les autorisations pour la réalisation d'autres mesures de compensation ont été demandées. Les autorités de la Confédération, du canton et des communes ont visité Nant de Drance en 2015 afin de se représenter sur place la réalisation des mesures d'accompagnement et de compensation.

Visites

Les différents sites du chantier de Nant de Drance ne sont pas accessibles au public pour des raisons de sécurité et pour ne pas entraver les travaux en cours. En 2015, près de 3 000 experts des branches techniques ont visité le chantier.



La caverne des transformateurs a été achevée en 2015.

Finances

Au cours de l'exercice 2015, les investissements ont atteint 212,3 millions de CHF (intérêts intercalaires, commissions et prestations propres inclus, contre 260,1 millions de CHF en 2014).

Le bilan a augmenté sur la période concernée de 151,1 millions de CHF pour s'établir à 1 420,7 millions de CHF, ce qui s'explique principalement par les investissements réalisés et la baisse simultanée de l'actif circulant. Les autres créances sont en diminution pour atteindre 8,4 millions de CHF (9,5 millions de CHF en 2014), et les liquidités s'établissent à 34,5 millions de CHF (114,7 millions de CHF en 2014).

Avec l'émission d'un emprunt de 150 millions de CHF le 23 octobre 2015, les passifs rémunérés à long terme envers des tiers ont augmenté pour s'établir à 1 000 millions de CHF. Les crédits bancaires à court terme ont été entièrement remboursés pour le moment. Il n'y a pas des dettes financières à court terme à la fin de l'année. Les passifs à court terme résultant de livraisons et prestations sont en augmentation à 9,8 millions de CHF (contre 5,6 millions de CHF l'année précédente), tandis que les comptes de régularisation passifs ont baissé de 0,2 million de CHF. Cela s'explique principalement par l'enregistrement sur la période sous revue de factures de fournisseurs non reçues.

Les coûts non activés au débit du compte de résultat résultent majoritairement des dépenses IT, de personnel (y compris prestations sociales) et de charges d'exploitation diverses.

Le résultat financier est pratiquement équilibré, avec un excédent de charges de 0,2 million de CHF. Il comprend notamment les frais bancaires et les gains / pertes non activables sur le cours de change.

Perspectives 2016

L'installation du premier groupe de machines débutera en 2016. Le montage des six groupes dans la caverne durera jusqu'à la fin 2017. Les travaux atteindront leur intensité maximale en 2016. De très nombreux acteurs travailleront en parallèle sur le chantier. Par conséquent, la coordination et la définition des interfaces joueront un rôle essentiel. Le tunnel d'accès est et demeure un goulot d'étranglement pour l'ensemble des entreprises concernées, ce qui nécessite une logistique bien préparée. Une fois ce point culminant passé, l'organisation du projet sera progressivement remplacée par l'organisation d'exploitation.

Début janvier 2016, Nant de Drance SA a profité d'un contexte favorable sur les marchés des capitaux pour émettre un placement obligataire supplémentaire de 240 millions de CHF. En février 2016, Nant de Drance SA prévoit de convertir ses prêts subordonnés existants en fonds propres.

Le 20 juillet 2016, la région Finhaut / Emosson accueillera une étape du Tour de France. Le chantier de Nant de Drance, mis à contribution pour l'organisation logistique, a permis aux organisateurs de prévoir une arrivée avec une ascension finale de Finhaut vers le barrage Emosson.

Compte de résultat

	Note	01.01. – 31.12.2015	01.01. – 31.12.2014
		CHF	CHF
<i>Prestations propres activées</i>	1	2'352'838	2'917'139
<i>Autres produits d'exploitation</i>		64'671	-
Total des produits d'exploitation		2'417'509	2'917'139
<i>Charges de personnel</i>	2	-3'095'623	-3'692'929
<i>Redevances, impôts sur le capital et divers</i>	3	-1'174'994	-2'450'058
<i>Charges de direction d'exploitation</i>		-622'732	-587'515
<i>Autres charges d'exploitation</i>		-177'332	-173'717
Total des charges d'exploitation		-5'070'681	-6'904'219
Résultat d'exploitation		-2'653'172	-3'987'080
<i>Produits financiers</i>	4	1'029'604	206'936
<i>Charges financières</i>	5	-1'267'186	-467'326
Résultat de l'exercice		-2'890'754	-4'247'470
Résultat par action (en CHF)		-963.58	-1'415.82

Bilan

Actifs	Note	31.12.2015	31.12.2014
		CHF	CHF
Actif circulant			
Liquidités		34'450'930	114'678'693
Créances pour livraisons et prestations de services	6	104'794	242'121
Autres créances à court terme	7	8'350'909	9'487'460
Compte de régularisation actif		3'990'879	-
Total de l'actif circulant		46'897'512	124'408'274
Actif immobilisé			
Compte de régularisation actif à long terme	8	16'289'237	-
Immobilisations corporelles	9	1'346'346'070	1'134'051'912
Immobilisations incorporelles	10	11'177'950	11'177'950
Total de l'actif immobilisé		1'373'813'257	1'145'229'862
Total des actifs		1'420'710'769	1'269'638'136
Passifs			
	Note	31.12.2015	31.12.2014
		CHF	CHF
Capitaux étrangers à court terme			
Passifs résultant de livraisons et prestations de services	11	9'783'454	5'553'864
Autres passifs financiers à court terme	12	67'584	113'459
Compte de régularisation passif	13	25'027'629	25'247'957
Total des capitaux étrangers à court terme		34'878'667	30'915'280
Capitaux étrangers à long terme			
Passifs rémunérés à long terme	14	1'000'000'000	850'000'000
Prêts subordonnés à long terme	15	100'000'000	100'000'000
Total des capitaux étrangers à long terme		1'100'000'000	950'000'000
Total des capitaux étrangers		1'134'878'667	980'915'280
Fonds propres			
Capital-actions	16	300'000'000	300'000'000
Report de pertes		-11'277'144	-7'029'674
Résultat de l'exercice		-2'890'754	-4'247'470
Total des fonds propres		285'832'102	288'722'856
Total des passifs		1'420'710'769	1'269'638'136

Tableau de financement

Flux de trésorerie	<i>Note</i>	2015	2014
		CHF	CHF
Perte annuelle		-2'890'754	-4'247'470
Corrections pour:			
+/- diminution / augmentation des créances résultant des livraisons et prestations	6	137'327	-242'121
+/- diminution / augmentation des autres créances	7	1'136'551	-213'948
+/- diminution / augmentation du compte de régularisation actif	8	-3'990'879	-
+/- diminution / augmentation du compte de régularisation actif à long terme	8	-16'289'237	-
+/- augmentation / diminution des passifs résultant de livraisons et prestations		102'078	-35'629
+/- augmentation / diminution des autres passifs	12	-45'875	54'887
+/- augmentation / diminution du compte de régularisation passif		305'139	124'799
= Flux de fonds provenant des activités d'exploitation (cash flow d'exploitation)		-21'535'650	-4'559'482
- investissements immobilisations corporelles		-180'179'698	-243'375'414
- prestations propres activées	1	-2'352'838	-2'917'139
- intérêts activés sur capitaux étrangers	5	-26'159'577	-9'403'919
= Flux de fonds provenant des activités de financement		-208'692'113	-255'696'472
+ encaissements provenant de l'émission d'emprunts	14	150'000'000	300'000'000
+ encaissements provenant des augmentations de capital (y c. prime)	16	-	150'000'000
- remboursement des passifs financiers à court terme		-	-93'600'000
= Flux de fonds provenant des activités de financement		150'000'000	356'400'000
Variation des liquidités		-80'227'763	96'144'046
État			
Liquidités au 1 ^{er} janvier		114'678'693	18'534'647
Liquidités au 31 décembre		34'450'930	114'678'693
Variation des liquidités		-80'227'763	96'144'046

Mouvement des fonds propres

CHF	Capital social	Perte au bilan	Total des fonds propres
Fonds propres 31.12.2013	150'000'000	-7'029'674	142'970'326
<hr/>			
Augmentation du capital-actions	150'000'000		150'000'000
Résultat de l'exercice		-4'247'470	-4'247'470
Fonds propres 31.12.2014	300'000'000	-11'277'144	288'722'856
<hr/>			
Résultat de l'exercice		-2'890'754	-2'890'754
Fonds propres 31.12.2015	300'000'000	-14'167'898	285'832'102

Annexe

Principes comptables

Les comptes annuels de Nant de Drance SA, dont le siège est à Finhaut VS, ont été établis conformément aux prescriptions du droit de la société anonyme et correspondent aux recommandations de présentation des comptes (Swiss GAAP RPC).

Le rapport de gestion de l'exercice 2015 a été établi pour la première fois selon le nouveau droit relatif à la présentation des comptes. Afin de garantir la comparabilité, les chiffres de l'exercice précédent ont été ajustés en conséquence. Ils donnent un aperçu de la fortune, des finances et des recettes correspondant à la situation réelle. Conforme à Swiss GAAP RPC, la présente clôture correspond également à la clôture commerciale.

Principes d'évaluation

Actif circulant

Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs à vue auprès des banques ainsi que les dépôts à terme d'une durée de 90 jours maximum. Elles sont comptabilisées à la valeur nominale.

Créances

Les créances sont inscrites aux valeurs nominales, déduction faite des corrections de valeur économiquement nécessaires.

Actif immobilisé

Immobilisations corporelles

Les installations en construction figurent au bilan à la valeur d'acquisition/de fabrication. Pendant la phase de construction, aucun amortissement n'est effectué, sauf dans le cas de dépréciations de valeur. Les prestations propres liées à l'activité de projet sont notées à l'actif.

Les charges d'intérêts pendant la phase de construction sont comptabilisées à l'actif à la valeur d'acquisition/de fabrication. L'activation des intérêts s'effectue au maximum sur le prix de revient moyen au taux moyen des passifs rémunérables. Le montant comptabilisé à l'actif sur la période n'est pas supérieur aux charges d'intérêt avant l'activation. En outre, la valeur d'utilité réalisable est supérieure aux immobilisations corporelles (charges d'intérêts activées incluses).

Immobilisations incorporelles

Les concessions acquises dans le cadre de l'exploitation des installations détenues en propre sont amorties linéairement à partir de leur mise en service et sur toute la durée de la concession. Pendant la phase de construction, aucun amortissement n'est effectué.

Correction de valeur des actifs

Compte tenu du contrat de partenaire actuel, les actionnaires de la société sont tenus de payer les coûts annuels au prorata de leur participation. Du point de vue de la société, il n'existe pas d'indication que certains actionnaires ne pourraient pas honorer leurs obligations. L'actualité de la valeur des actifs de la société est donc attestée selon Swiss GAAP RPC 20.

Passifs

Engagements

Les engagements incluent les dettes à court et long termes qui sont comptabilisées au montant à rembourser.

Produits et charges

Intérêts sur dettes financières

Les intérêts sur dettes financières sont en principe comptabilisés dans les charges de la période qui les concernent. Les intérêts sur dettes financières en relation directe avec l'acquisition ou la construction des aménagements sont portés à l'actif. Ces intérêts sont calculés sur le montant effectivement acquitté au cours de la période allant du début de la construction jusqu'à la mise en service de l'installation.

Transactions avec des parties liées

Sont considérées comme des transactions avec des parties liées de la société les relations commerciales avec des actionnaires de la société, des sociétés entièrement consolidées par ces derniers et d'autres personnes considérées comme étant des parties liées selon Swiss GAAP RPC 15. Les sociétés mentionnées dans la note 16 sont considérées comme étant des actionnaires. Alpiq AG est gérée à 100 % par Alpiq Holding SA; Alpiq Holding SA et ses entreprises entièrement consolidées sont considérées comme étant d'autres parties liées. Il en va de même pour toutes les sociétés sur lesquelles les actionnaires exercent une influence notable.

Opérations hors bilan

Instruments financiers dérivés

Nant de Drance SA est soumise aux risques de change et des taux d'intérêt. Le cas échéant, des transactions dérivées sont conclues pour couvrir ces risques. Celles-ci sont réalisées conformément aux directives actuelles de la politique de couverture. Les bénéfices et les pertes liées aux activités de couverture sont comptabilisés par le biais du compte de résultat, de la même manière que les activités de base.

Engagements conditionnels

Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être portés au bilan, pour lesquels les sorties de trésorerie sont jugées peu probables, ne figurent pas au bilan. En revanche, le volume des engagements conditionnels existants à la date de clôture du bilan et des autres engagements ne devant pas être portés au bilan est publié dans l'annexe des comptes annuels. L'évaluation s'effectue en fonction de la probabilité et du montant des prestations et coûts unilatéraux futurs.

Notes relatives au compte de résultat et au bilan

1 Prestations propres activées

Les prestations propres activées sont conformes aux critères de Swiss GAAP RPC 18.

2 Charges de personnel

CHF	2015	2014
Salaires, traitements, primes	2'512'409	2'165'092
Prestations sociales	569'786	1'462'383
Autres charges de personnel	13'428	65'454
Total	3'095'623	3'692'929

Prévoyance en faveur du personnel

Le calcul de l'impact économique provenant des institutions de prévoyance repose sur les données fournies concernant la situation financière de l'institution de prévoyance de Nant de Drance SA au 31.12.2015.

Avantage économique / engagement économique et charges de prévoyance	Excédent de couverture (+) Sous-couverture (-)		Contribution économique de NdD SA		Montants définis sur la période		Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014
Institution de prévoyance avec/sans excédent/sous-couverture	0	0	0	0	35'076	0	294'169	1'210'150

3 Redevances, impôts sur le capital et divers

CHF	2015	2014
Impôts sur le capital	1'121'300	899'100
Droit de timbre d'émission, impôt foncier, autres taxes	53'694	1'550'958
Total	1'174'994	2'450'058

4 Produit financier

CHF	2015	2014
Produit d'intérêts	72'495	197'089
Gains de cours	957'109	9'847
Total	1'029'604	206'936

5 Charges financières

CHF	2015	2014
Intérêts sur dettes financières, commissions, pertes de cours, autres charges financières	33'256'003	26'044'006
./. Intérêts sur dettes financières, commissions, coûts d'émission comptabilisés à l'actif	-25'369'693	-25'576'680
./. Pertes et gains de change sur swaps EUR	-5'829'240	0
./. Part des coûts de liquidation des swaps de taux	-789'884	0
Total	1'267'186	467'326

Dont charges d'intérêts envers les parties prenantes

CHF	2015	2014
Alpiq Holding SA	422'339	1'462'500
Chemins de fer fédéraux suisses CFF, Berne	360'000	1'350'000
IWB Industrielle Werke Basel AG, Bâle	150'000	562'500
FMV SA, Sion	129'028	375'000
Total	1'061'367	3'750'000

6 Créances pour livraisons et prestations de services

CHF	31.12.2015	31.12.2014
Envers parties prenantes et organes	35'396	242'121
Envers sociétés affiliées	69'312	0
Envers tiers	86	0
Total	104'794	242'121

7 Autres créances à court terme

CHF	31.12.2015	31.12.2014
Créance TVA	8'217'357	9'349'634
Impôt anticipé	60'288	58'016
Autres créances envers tiers	73'264	62'530
Créances aux assureurs sociaux	0	17'280
Total	8'350'909	9'487'460

8 Compte de régularisation actif à long terme

CHF	31.12.2015	31.12.2014
Coûts de liquidation des swaps de taux	16'289'237	0
Total	16'289'237	0

En 2015, les swaps, classifiés en tant que couverture, ont été liquidés. Les coûts associés sont désormais répartis dans le résultat sur la durée résiduelle initiale. La partie à court terme (CHF 3'990'879) est comptabilisée au bilan dans le poste du compte de régularisation actif.

9 Immobilisations corporelles

CHF	Installations en construction
Valeur comptable au 31.12.2013	873'980'020
Investissements	231'578'073
Intérêts activés sur dettes financières	25'576'680
Prestations propres activées	2'917'139
Valeur comptable au 31.12.2014	1'134'051'912
Investissements	183'781'743
Intérêts activés sur dettes financières	26'159'577
Prestations propres activées	2'352'838
Valeur comptable au 31.12.2015	1'346'346'070

Les investissements facturés, mais non encore payés, ainsi que les investissements définis d'un montant total de CHF 32'696'846 (2014: CHF 30'801'821) ne sont pas compris dans le tableau des flux de trésorerie sous Investissements en immobilisations corporelles, car ils n'étaient pas encore d'incidences sur la trésorerie.

Le projet de construction Nant de Drance porte sur un volume global d'investissement d'env. 2 000 millions de CHF (y c. intérêts intercalaires et concessions). À la date de clôture du bilan, le 31.12.2015, 1'357 millions de CHF étaient investis, concessions comprises; de plus, les engagements en matière d'investissements s'élèvent à env. 420 millions de CHF. L'aménagement sera mis progressivement en service à partir de la fin 2017.

10 Immobilisations incorporelles

Ce poste englobe les concessions acquises, lesquelles ont une durée de 80 ans à compter de la mise en service.

CHF	31.12.2015	31.12.2014
Valeur comptable	11'177'950	11'177'950

11 Passifs résultant de livraisons et prestations de services

CHF	31.12.2015	31.12.2014
Envers parties prenantes et organes	233'558	0
Envers sociétés affiliées	1'912'586	59'354
Envers tiers	7'637'310	5'494'510
Total	9'783'454	5'553'864

12 Autres passifs à court terme

CHF	31.12.2015	31.12.2014
Envers tiers	35'076	46'074
Envers assureurs sociaux	32'508	67'385
Total	67'584	113'459

13 Compte de régularisation passif

CHF	31.12.2015	31.12.2014
Impôts sur le capital	1'048'745	744'280
Régularisations des livraisons et prestations de services parties prenantes	1'583'989	184'467
Régularisations des livraisons et prestations de services sociétés affiliées	93'061	430'454
Régularisations tiers	22'301'834	23'888'756
Total	25'027'629	25'247'957

14 Passifs rémunérés à long terme

Emprunts obligataires

CHF		Résiliable avant terme	Valeur nominale	
			31.12.2015	31.12.2014
Taux d'intérêt: 1.500 %	Emprunt 250 millions de CHF 15.02.2013 - 15.02.2021		250'000'000	250'000'000
Taux d'intérêt: 2.375 %	Emprunt 300 millions de CHF 15.02.2013 - 15.02.2028		300'000'000	300'000'000
Taux d'intérêt: 1.750 %	Emprunt 300 millions de CHF 18.07.2014 - 18.07.2024		300'000'000	300'000'000
Taux d'intérêt: 1.250 %	Emprunt 150 millions de CHF 23.10.2015 - 23.10.2023		150'000'000	
			1'000'000'000	850'000'000
Emprunts obligataires				
CHF			31.12.2015	31.12.2014
De 1 à 5 ans			0	0
Plus de 5 ans			1'000'000'000	850'000'000
Total			1'000'000'000	850'000'000

15 Prêts subordonnés à long terme

CHF		31.12.2015	31.12.2014
Parties prenantes et organes		100'000'000	100'000'000
Total		100'000'000	100'000'000

Taux d'intérêt moyen: 1.00% 3.75%

Les prêts subordonnés seront convertis en fonds propres durant l'exercice 2016.

16 Capital social (capital-actions)

Le capital-actions se compose de 3 000 actions nominatives libérées dans leur intégralité de CHF 100'000 chacune. Il est réparti comme suit:

		31.12.2015		31.12.2014	
Alpiq AG, Olten	39%	117'000'000	39%	117'000'000	
Chemins de fer fédéraux suisses CFF, Berne	36%	108'000'000	36%	108'000'000	
IWB Industrielle Werke Basel AG, Bâle	15%	45'000'000	15%	45'000'000	
FMV SA, Sion	10%	30'000'000	10%	30'000'000	
Total	100%	300'000'000	100%	300'000'000	

Autres informations

17 Parties liées

Ampleur des transactions avec les parties liées comptabilisées dans le compte de résultat ou en tant qu'investissement:

CHF	Parties prenantes et organes	Sociétés affiliées	31.12.2014
Charges d'exploitation			
Direction d'exploitation et services administratifs	0	580'814	580'814
Prestations pour investissements	37'531'046	470'667	38'001'713
Autres charges d'exploitation	6'141	3'353	9'494
Charges financières			
Intérêts d'emprunts	3'750'000	0	3'750'000
31.12.2015			
CHF	Parties prenantes et organes	Sociétés affiliées	31.12.2015
Charges d'exploitation			
Direction d'exploitation et services administratifs	481'456	573	482'029
Prestations pour investissements	2'763'300	11'946'503	14'709'803
Autres charges d'exploitation	13'315	873	14'188
Charges financières			
Intérêts d'emprunts	1'061'367		1'061'367

18 Instruments financiers dérivés

CHF	31.12.2015			31.12.2014		
	Volumes	positif	négatif	Volumes	positif	négatif
Couvertures de taux	400'000'000	0	-54'836'188	450'000'000	0	-61'206'427
Couvertures en EUR	14'000'000	699'405	0	36'000'000	0	-525'935

19 Nombre de postes à temps plein

Durant l'exercice 2015, Nant de Drance avait en moyenne 17,3 postes à temps plein (15,4 postes à temps plein en 2014).

20 Honoraires d'audit

CHF	31.12.2015	31.12.2014
Audit ordinaire	21'500	21'500
Autres prestations	0	0
Total des honoraires d'audit	21'500	21'500

21 Impôts sur le résultat

CHF	31.12.2015	31.12.2014
Impôts sur le résultat avant prise en compte des reports de pertes	-618'621	-908'959
Impact de la non-activation des reports de pertes	618'621	908'959
Impôts sur le résultat après prise en compte des reports de pertes	0	0

Le taux d'impôt applicable moyen sur le résultat ordinaire s'élève à 21,4 %.

Les reports de pertes non compensés s'élèvent à CHF 13'840'000, dont CHF 3'870'000 jusqu'à la mise en service en 2019. La créance d'impôts sur le revenu différés s'élève à CHF 2'134'000.

22 Evénements après la date de clôture du bilan

A la date valeur du 2 février 2016, un emprunt de 240 millions de CHF avec la période du 02.02.2016 au 02.02.2026 a été émis. Le Conseil d'administration a approuvé le 12 avril 2016 les comptes annuels 2015 à l'attention de l'assemblée générale du 15 juin 2016.

A l'Assemblée générale de
Nant de Drance SA, Finhaut

Zurich, le 12 avril 2016

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Nant de Drance SA, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau de financement flux de trésorerie, le mouvement des fonds propres et l'annexe (pages 10 à 18) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Martin Gröli
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Mathias Zeller
Expert-réviseur agréé